

0420079H  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE PROFESSIONNEL ETIENNE MIMARD  
32 RUE ETIENNE MIMARD  
42021 ST ETIENNE CEDEX 1  
Tel : 0477495920

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Indemnité pour mission particulière

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 16  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 27  
Quorum : 14  
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/09/2021

Réuni le : 27/09/2021

Sous la présidence de : Christian Laurensen

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation ;
- le décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;
- l'avis du Conseil pédagogique en date du 27/09/2021.

**Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.**

Avis favorable  [X]

Avis défavorable  [ ]

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0